

CORALIUM PEA SANTÉ

Cap sur le marché actions du secteur de la santé

Fonds à formule à capital non garanti présentant un risque de perte en capital en cours de vie ou à l'échéance. Une alternative à un placement de type actions.

Durée minimum de placement recommandée : 8 ans et 4 jours en l'absence de remboursement anticipé dont les conditions sont détaillées dans la brochure.

Période de commercialisation

Compte-titres et Plan d'Épargne en Actions : du 11 octobre 2022 au 15 mars 2023.

Ce document à caractère promotionnel est destiné à des clients non professionnels au sens de la directive concernant les marchés d'instruments financiers (MIF2).

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au prospectus du fonds et au document d'informations clés pour l'investisseur avant de prendre toute décision finale d'investissement.



**CAISSE
D'ÉPARGNE**

Diversifiez votre patrimoine financier

L'ESSENTIEL

La Caisse d'Épargne vous propose aujourd'hui un nouveau fonds à formule présentant un risque de perte en capital, Coralium PEA santé. L'objectif du fonds à formule est d'atteindre un résultat à une date déterminée, par application d'une formule de calcul prédéfinie reposant sur des indicateurs de marchés financiers.

La formule du fonds Coralium PEA santé est liée à l'évolution de l'indice MSCI World Health Care Select ESG Top 50 5% Decrement (dividendes net réinvestis, diminué d'un taux forfaitaire de 5 % par an). Ce fonds ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales ou sociales, ni d'une combinaison de ces caractéristiques, ni n'a pour objectif un investissement durable.

L'horizon de placement est de 8 ans et 4 jours maximum (soit une date d'échéance finale le 20 mars 2031), avec 6 possibilités d'échéance anticipée automatique le 20 mars 2025, 19 mars 2026, 18 mars 2027, 16 mars 2028, 22 mars 2029 et le 21 mars 2030.

À chacune des échéances, qu'elle soit anticipée ou finale, correspond un résultat prédéfini, qui dépend de la performance de l'indice. Pour la déterminer, à la date de constatation prévue, le niveau de clôture de l'indice est constaté et comparé au niveau initial.

Le **niveau initial de l'indice** s'obtient en faisant la moyenne arithmétique des niveaux de clôture de l'indice publiés les 16, 17 et 22 mars 2023.

Le niveau de l'indice aux dates de constatations intermédiaires est le niveau de clôture de l'indice publié les 14 mars 2025, 13 mars 2026, 12 mars 2027, 10 mars 2028, 16 mars 2029 et 15 mars 2030.

Le niveau de l'indice à la date de constatation finale est le niveau de clôture de l'indice publié le 14 mars 2031.

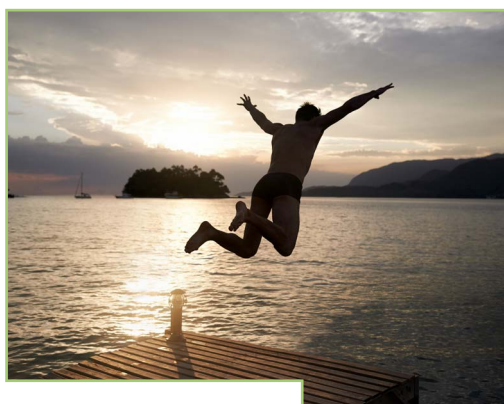


À noter

Pour bénéficier de la formule du fonds Coralium PEA santé, il est nécessaire de conserver ce placement jusqu'à l'échéance de la formule.

AVANTAGES

- L'investisseur bénéficie à l'échéance maximum d'une garantie de son investissement initial si l'Indice n'a pas baissé de plus de 40 % par rapport à son Niveau Initial.
- L'investisseur bénéficie aux Dates de Constatation d'une garantie de son investissement initial si l'Indice n'a pas baissé par rapport à son niveau Initial.
- L'investisseur pourra bénéficier d'un gain fixe et prédéterminé, qui pourra être supérieur à la hausse de l'Indice, si cet Indice ne baisse pas à l'une des Dates de Constatation.



Dans l'ensemble de la brochure :

- **Le capital investi ou l'investissement initial** s'entend comme le nombre de parts souscrites par l'investisseur, multiplié par la valeur liquidative de référence.
- **La valeur liquidative de référence** correspond à la plus haute des valeurs liquidatives du Fonds calculées du 13 octobre 2022 au 16 mars 2023.
- Tout résultat annoncé, qu'il soit positif ou négatif, est calculé hors fiscalité et prélèvements sociaux, hors frais d'entrée, et droits de garde.

INCONVÉNIENTS

- Dans le cas d'une hausse de l'Indice supérieure aux Gains prédéterminés (18 %, 27 %, 36 %, 45 %, 54 %, 63 % ou 72 % selon l'année), l'investisseur ne bénéficiera pas de la performance réelle de l'Indice puisque l'investisseur ne pourra bénéficier que d'un gain fixe et prédéterminé qui sera inférieur à la performance réelle de l'Indice.
- L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement.
- L'investisseur doit conserver son investissement jusqu'à l'échéance pour bénéficier de la formule.
- L'investisseur ne profite pas des dividendes des actions qui entrent dans la composition de l'Indice car même s'ils sont réinvestis, l'équivalent de 5 % de dividendes seront déduits chaque année.
- La performance de l'Indice sera impactée négativement dans les cas où le montant des dividendes réinvestis sera inférieur à 5 %.
- L'investisseur peut subir une perte en capital dans le cas où l'Indice baisse de plus de 40 % le 14 mars 2031. Si l'Indice baissait de 100 %, la perte représenterait la totalité du capital investi.

Une alternative à un placement de type actions



Vous détenez une épargne disponible que vous voulez diversifier à long terme ?

Vous recherchez un gain potentiel connu à l'avance ?

Vous êtes prêt à accepter un risque de perte en capital en cas de scénario défavorable ?

À lire :

- les définitions et informations essentielles de Coralium PEA santé dans « L'essentiel » (pages 2 et 3)
- les caractéristiques du Fonds (page 10)

L'INDICE MSCI WORLD HEALTH CARE SELECT ESG TOP 50 5% DECREMENT

L'indice regroupe 50 sociétés spécialisées dans la santé (grandes et moyennes capitalisations) les plus performantes sur le pilier ESG du MSCI World Index, de 23 pays développés.

Il est calculé en :

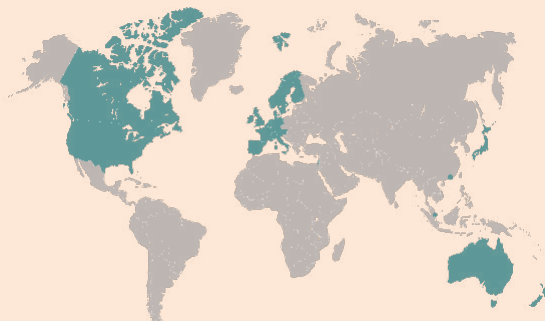
- équipondérant les 50 actions ;
- ajoutant tous les dividendes nets versés par les actions composant l'indice au fil de l'eau ;
- soustrayant au jour le jour l'équivalent quotidien d'un taux annuel constant de 5 %.

À noter : cette soustraction peut avoir un effet négatif sur la valorisation de l'indice lorsque le taux de dividendes est inférieur à 5 %. A la date d'échéance finale, dans l'hypothèse où cette valorisation entraînerait une performance négative, alors la probabilité de perte en capital serait augmentée.

L'indice expose l'investisseur à l'évolution de sociétés du seul secteur de la santé. L'absence de diversification sectorielle peut représenter un risque supplémentaire pour l'investisseur.

Il est disponible sur le site :

<https://www.zonebourse.com/cours/indice/MSCI-WORLD-HEALTH-CARE-SE-126291004/>



Coralium PEA santé constitue une alternative à un placement de type actions. En effet, comme un placement actions classique, votre capital n'est pas protégé en cas de forte chute des marchés boursiers. Ainsi, en souscrivant le Fonds, vous êtes exposé à un **risque de perte en capital⁽¹⁾** équivalent à la baisse de l'indice MSCI World Health Care Select ESG Top 50 5% Decrement si cette baisse est strictement supérieure à 40 % par rapport à son niveau initial à l'échéance des 8 ans et 4 jours. Dans ce cas, vous subirez une perte en capital⁽¹⁾ supérieure à 40 % à l'échéance, le 20 mars 2031. **Cette perte pourra être totale si la baisse de l'indice atteint 100 %.**

En revanche, et contrairement à un placement actions classique, Coralium PEA santé offre une protection de votre capital investi à l'échéance⁽¹⁾, en cas de baisse de l'indice, dès lors que cette baisse de l'indice, décrétement de 5 % par an, est inférieure ou égale à 40 % le 14 mars 2031 (dans l'hypothèse où la formule se poursuit jusqu'à son échéance finale). Dans ce cas, vous récupérerez à l'échéance du 20 mars 2031 votre capital initial⁽¹⁾.

Enfin, si l'indice MSCI World Health Care Select ESG Top 50 5% Decrement n'a pas baissé à l'une des dates de constatations prévues, vous bénéficierez, à la date d'échéance correspondante, d'un gain fixe prédéfini⁽¹⁾. Par ailleurs, en raison du mécanisme de la formule, **vous ne profitez pas de la performance réelle de l'indice mais bien d'un gain fixe.** De fait, en cas de hausse de l'indice supérieure au gain prévu (18 %, 27 %, 36 %, 45 %, 54 %, 63 % ou 72 % selon l'année), vous ne bénéficierez que de ce gain et pas de la performance réelle de l'indice.

Coralium PEA santé est un placement qui peut être utilisé pour diversifier votre patrimoine financier. **Vous acceptez de ne pas connaître à l'avance la durée exacte de votre investissement** qui peut être de 2 ans et 4 jours, 3 ans et 3 jours, 4 ans et 2 jours, 5 ans, 6 ans et 6 jours, 7 ans et 5 jours ou 8 ans et 4 jours. En dehors de ces horizons, en cas de sortie, vous pouvez subir un **risque de perte en capital** pouvant être partielle ou totale.



À noter

UN GAIN POTENTIEL FIXE ET PRÉDETERMINÉ

Si l'indice MSCI World Health Care Select ESG Top 50 5% Decrement n'a pas baissé par rapport à son niveau initial à l'une des dates de constatations prévues vous bénéficierez, à la date d'échéance correspondante, d'un gain fixe prédéfini, et non pas de la performance de l'indice.

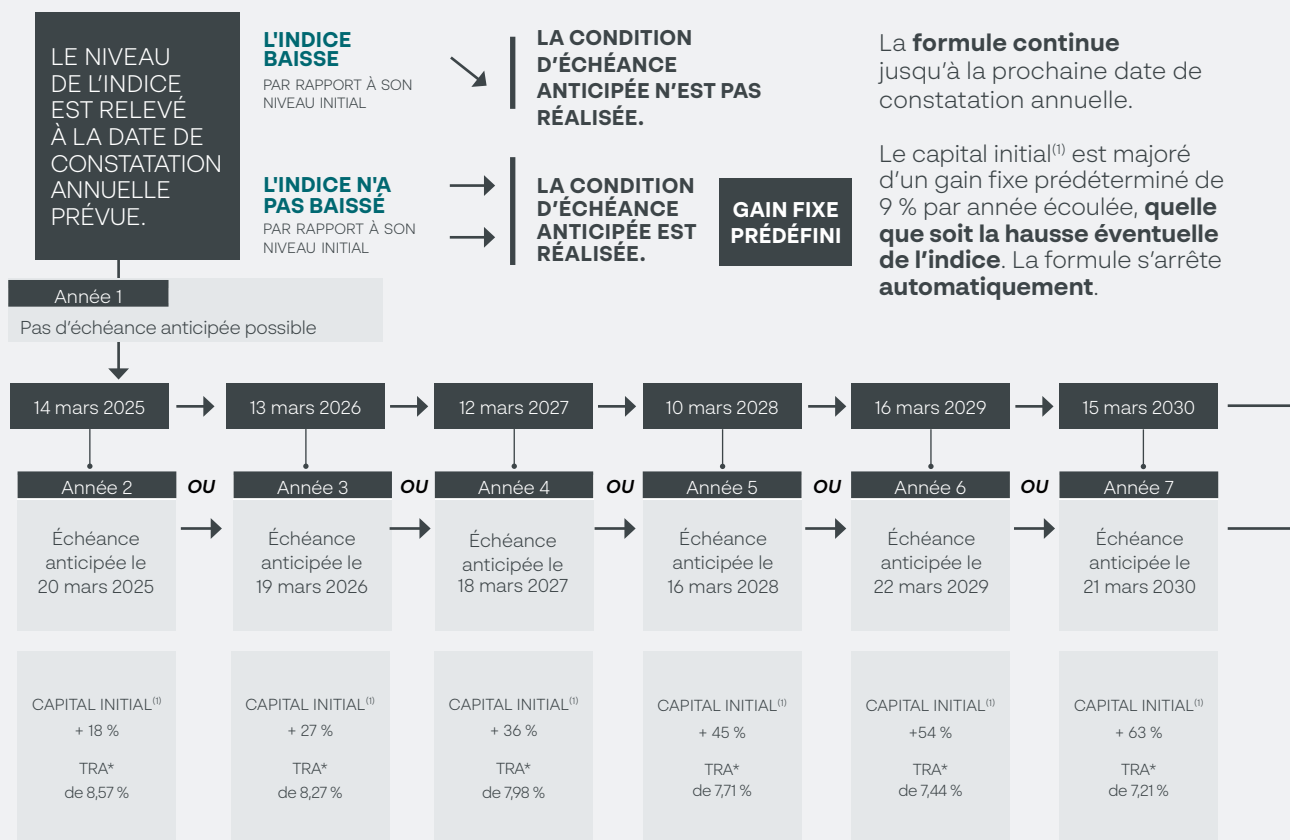
Illustration en année 8 : à la date de constatation finale le 14 mars 2031, que l'indice soit en hausse de 2 % ou de 85 % par rapport à son niveau initial, selon le mécanisme de la formule, votre capital est majoré d'un gain fixe et prédéterminé de 72 %⁽¹⁾, soit un TRA en CTO/PEA de 7 %.

Vous ne capterez donc pas l'intégralité de la hausse de l'indice.

⁽¹⁾ Hors frais d'entrée et droits de garde, hors fiscalité et prélèvements sociaux.

Comment fonctionne Coralium PEA santé ?

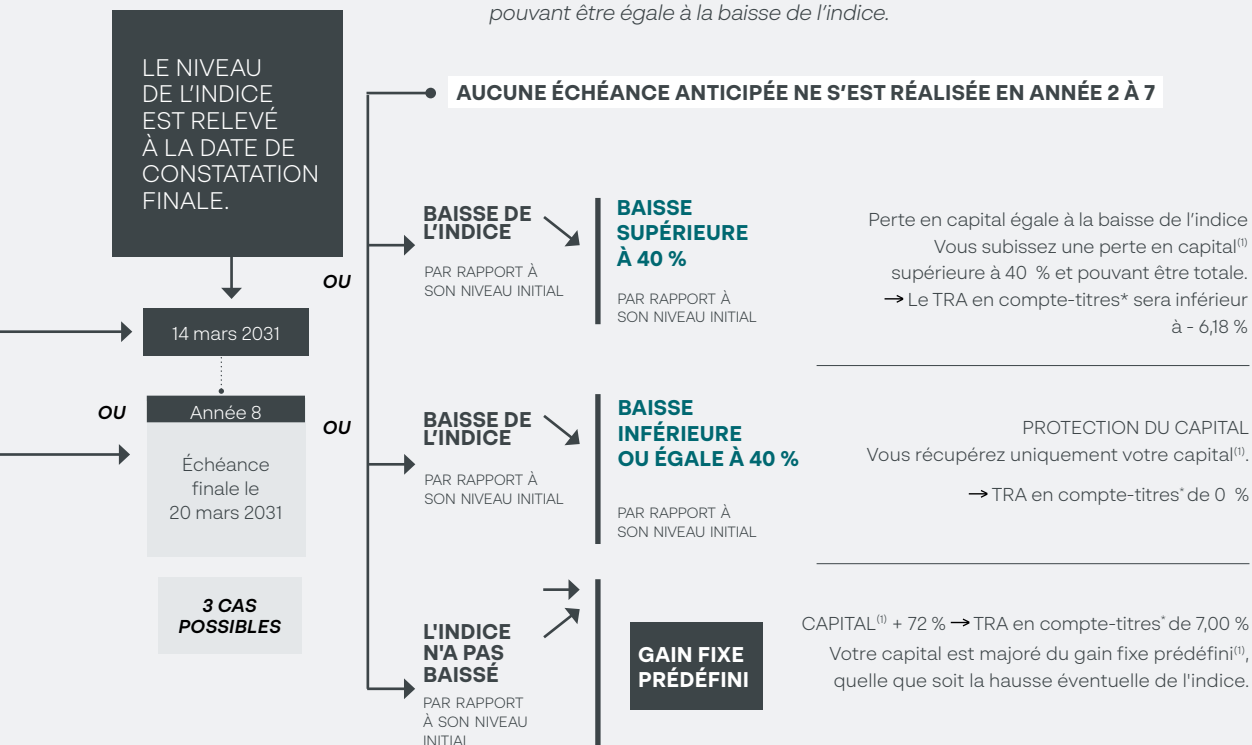
6 possibilités d'échéance anticipée...



- L'échéance anticipée ne relève pas de votre choix. Elle est soumise à l'évolution de l'indice à la date de constatation annuelle. Elle est donc réalisée automatiquement sans intervention de votre part. Vous bénéficiez alors du gain prédéterminé par la formule (comme décrit ci-dessus) qui pourra être supérieur, inférieur ou égal à la performance de l'indice.
- Dès que l'une des échéances anticipées est réalisée, la formule s'arrête automatiquement. **Les gains ne sont pas cumulatifs.**
- **Avertissement :** pour les clients âgés, notamment au-delà de 80 ans, nous attirons votre attention sur le fait que le produit Coralium PEA santé est un instrument financier de long terme avec une durée d'investissement maximum de 8 ans et 4 jours. Par ailleurs, en cas de sortie avant l'échéance et en dehors des cas de remboursements anticipés vous pouvez perdre l'intégralité de votre capital. Il existe par ailleurs un risque de perte en capital associé à cet instrument financier.

... sinon, à l'échéance finale des 8 ans et 4 jours

Coralium PEA santé est un Fonds à formule d'une durée maximale de 8 ans et 4 jours. Il présente **un risque de perte en capital** à l'échéance finale pouvant être égale à la baisse de l'indice.



- à l'échéance de la formule, qu'elle soit anticipée ou finale, la formule s'arrête.
Le fonds pourra être :
 - soit dissout
 - soit géré de manière à réaliser une performance en lien avec le marché monétaire.

Après l'échéance de la formule, qu'elle soit anticipée ou finale, vous pourrez demander le rachat de vos parts du FCP sans frais de sortie.

- À cette occasion, vous recevrez une lettre d'information.

(1) Hors frais d'entrée et droits de garde dans le cadre du CTO/PEA. Hors fiscalité et prélèvements sociaux.

* TRA : Taux de rendement annualisé calculé dans le cadre du CTO/PEA hors prélèvement sociaux et fiscaux, hors frais d'entrée et hors droits de garde (pour plus de détail sur les droits de garde veuillez vous référer à la brochure tarifaire disponible en agence ou sur le site internet de votre établissement).

POINT D'ATTENTION

Coralium PEA santé est un Fonds présentant un risque de perte en capital. Nous attirons votre attention sur le fait que les performances ne sont pas garanties et que, dans certaines situations, il existe un risque de perte de votre capital investi pouvant être totale. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à ce FCP sont détaillés dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée de 8 ans et 4 jours. Une sortie de ce FCP à une autre date s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là (après déduction des frais de sortie de 4 %).



Il pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée. Par conséquent, la **perte en capital pourra donc être totale ou partielle**. Le fonds est également soumis notamment à un risque actions, un risque de taux, un risque de crédit, un risque lié à l'inflation, un risque de contrepartie, un risque de liquidité, un risque de durabilité et à des risques liés à la réutilisation des garanties.

Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le DICI qui doit vous être remis préalablement à la souscription. Les résidents sur le territoire des États-Unis d'Amérique ne sont pas autorisés à souscrire le FCP.

Pour plus d'informations :

<https://ngamdfrcpvm-reseaux.net/fonds/FR001400BS68/detail>



CONFLITS D'INTÉRÊT POTENTIELS

L'attention des investisseurs est attirée sur les liens capitalistiques existants entre les entités composant le Groupe BPCE et la société de gestion du fonds et sur le risque de conflits d'intérêts qui est susceptible d'exister entre ces entités. Les Caisses d'Épargne, distributeurs de ce produit, sont actionnaires de BPCE qui est actionnaire majoritaire de la société de gestion. Les autres établissements distributeurs sont des établissements de crédit affiliés à BPCE et à la société de gestion du fonds.

Caractéristiques du fonds Coralium PEA santé

SOCIÉTÉ DE GESTION	Natixis Investment Managers International							
NATURE JURIDIQUE	Fonds Commun de Placement de droit français (de type FIA)							
CLASSIFICATION AMF	Fonds à formule							
GARANT	Natixis							
GARANTIE DE CAPITAL	Absence de garantie de capital							
SOUS-JACENT DE LA FORMULE	MSCI World Health Care Select ESG Top 50 5% Decrement*							
PÉRIODE DE COMMERCIALISATION	Du 11 octobre 2022 au 15 mars 2023 avant 12h30 dans le compte-titres ordinaire et le plan d'épargne en actions.							
HORIZON DE PLACEMENT ⁽¹⁾	8 ans et 4 jours (20 mars 2031) avec une possibilité d'échéance anticipée automatique le 20 mars 2025, 19 mars 2026, 18 mars 2027, 16 mars 2028, 22 mars 2029, 21 mars 2030 selon l'évolution de l'indice MSCI World Health Care Select ESG Top 50 5% Decrement.							
DATE DE CRÉATION DU FONDS	22 septembre 2022							
DEVISE DE COMPTABILITÉ	Euro							
CODE ISIN	FR001400BS68							
FRAIS COURANTS	2,5 % TTC pendant la durée de la formule - dont frais de gestion : 2,5 % TTC maximum (assiette : valeur liquidative de référence x nombre de parts) - dont rétrocession versée au réseau distributeur : 0,66 % de l'assiette mentionnée ci-dessus. Le taux des frais courants indiqué correspond au taux maximum que le fonds supportera.							
FRAIS D'ENTRÉE (MAXIMUM)	Non acquis au FCP (acquis au réseau distributeur) : 2,5 % maximum pour toute souscription reçue jusqu'au 15 mars 2023 avant 12h30. Néant après cette date et après l'échéance de la formule.							
FRAIS DE SORTIE (MAXIMUM)	4 % dont : Non acquis au FCP (acquis à la société de gestion) : - Néant pour tout rachat reçu avant le 15 mars 2023 avant 12h30 et aux dates d'échéances anticipées ou finale. - 3 % maximum pour tout rachat reçu après le 15 mars 2023 à 12h30. Acquis au FCP : - Néant pour tout rachat reçu avant le 15 mars 2023 avant 12h30 et aux dates d'échéances anticipées ou finale - 1 % pour tout rachat reçu après le 15 mars 2023 à 12h30.							
MINIMUM DE SOUSCRIPTION INITIALE	1/1000e de part							
VALEUR LIQUIDATIVE DE RÉFÉRENCE	Correspond à la plus haute des valeurs liquidatives du Fonds calculées du 13 octobre 2022 au 16 mars 2023.							
VALORISATION	Hebdomadaire, le jeudi							
HEURE DE CENTRALISATION	12h30, le mercredi							
ÉLIGIBILITÉ	Compte-titres ordinaire, Plan d'Epargne en Actions.							
INDICATEUR DE RISQUE ET DE RENDEMENT (DU MOINS RISQUÉ AU PLUS RISQUÉ) ⁽²⁾	<table><tr><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td></tr></table>	1	2	3	4	5	6	7
1	2	3	4	5	6	7		

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

* A la date de publication du prospectus du FCP, l'administrateur de l'indice (MSCI Limited) et l'indice n'apparaissent pas sur le registre de l'ESMA, toutefois l'utilisation dans l'Union Européenne de l'indice reste autorisée pendant une période transitoire prenant fin le 31 décembre 2023. L'administrateur a indiqué entreprendre toutes les démarches nécessaires afin d'être autorisé en tant qu'administrateur d'indice de référence dans l'Union Européenne avant cette date. Dans le cas où la société de gestion serait contrainte à modifier l'Indice, les ajustements nécessaires seront effectués selon les modalités prévues dans le (ou les) contrats d'échanges et/ou contrats d'options, afin que le changement se fasse avec le plus de neutralité possible, du point de vue de l'événement et de la date de substitution.

(1) Une sortie de ce FCP à une autre date s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là (après déduction des frais de rachat). Il pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée.

(2) L'Indicateur de Risque et de Rendement, présentée sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un fonds par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du fonds calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement cet indicateur peut évoluer. L'échelle de risque indiquée sur le document est celle en vigueur à la date de rédaction du document.

■ Pour plus d'informations sur la Gestion Privée à la Caisse d'Épargne, n'hésitez pas à contacter votre Chargé d'Affaires Gestion Privée.

La Société de Gestion utilisera une partie des frais de gestion financière qu'elle perçoit au titre de la gestion de ce Fonds pour l'achat de VERs (Verified Emission Reduction ou Voluntary Emission Reductions). Les VERs sont des crédits de carbone générés par un projet ayant un impact positif en matière de compensation d'émissions de gaz à effet de serre suivant un standard de marché volontaire. Le recours aux VERs permet ainsi une contribution à la neutralité carbone visant à avoir un impact climatique, environnemental et éventuellement sociétal. Le détail des VERs et des projets sous-jacents sera disponible sur le site internet de votre établissement (www.caisse-epargne.fr). Pour plus de détails, vous pouvez vous référer au prospectus du FCP, disponible sur le site internet de votre établissement.

Point d'attention: Les VERs, achetés par Natixis Investment Managers International dans le cadre de la gestion de ces Fonds, sont émis par des projets dans lesquels d'autres sociétés du groupe BPCE ont investi. De plus, ces VERs sont achetés par l'intermédiaire d'Ecosphère+ dont l'actionnaire majoritaire est une société du groupe BPCE. Les VERs sont acquis par Natixis Investment Managers International et non pas par le Fonds lui-même. Ces VERs ne sont pas des actifs du Fonds. L'achat de ces VERs permet une participation indirecte des clients à une réduction de l'empreinte carbone. La société de gestion n'effectuera pas de calcul de compensation de l'empreinte carbone du Fonds. Ces achats de VERs n'ont pas pour objectif de compenser les émissions carbone du Fonds.

Le DICI, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles gratuitement en français sur demande auprès de Natixis Investment Managers International et sur le site <https://ngamdfrcapcm-reseaux.net/fonds/FR001400BS68/detail>. Vous devez prendre connaissance du DICI qui devra vous être remis préalablement à la souscription.

Document à caractère promotionnel sans valeur contractuelle et s'adressant à une clientèle non professionnelle au sens de la directive des Marchés d'Instruments Financiers.

Pour toute réclamation, votre agence bancaire au sein de laquelle vous avez souscrit notre produit est votre premier interlocuteur. Prenez contact avec votre Conseiller ou votre Directeur d'agence. Vous pouvez lui faire part de vos difficultés par tout moyen à votre convenance, directement à l'agence, par courrier, par mail ou par téléphone. Vous retrouvez ses coordonnées directement sur votre extrait de compte. Votre interlocuteur qualifiera la nature de la demande et du besoin et pour tout élément portant spécifiquement sur le produit, votre interlocuteur s'adressera alors à la société de gestion dans le cadre de son dispositif ad hoc de traitement des réclamations pour obtenir les précisions attendues. Si la réponse ou solution qui vous a été apportée ne vous convient pas, vous pouvez prendre contact avec le service réclamation de votre banque dont les coordonnées figurent directement sur le site client dans la rubrique dédiée « Réclamations ». En cas de désaccord persistant, vous pouvez prendre contact gratuitement avec un médiateur dont le médiateur de l'AMF à l'adresse suivante : Autorité des marchés financiers, Médiateur de l'AMF, 17 Place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02. Le formulaire de demande de médiation ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>. La saisine du Médiateur s'effectue en langue française.

Rédacteur : Natixis Investment Managers International - Direction Marketing, Communication Digitale & Expérience Client. Achievé de rédiger en septembre 2022.

Coralium PEA santé est un Fonds Commun de Placement agréé par l'AMF le 21 juillet 2022 et géré par Natixis Investment Managers International.

Natixis Investment Managers International : Société anonyme au capital de 94 127 658,48 euros – 329 450 738 RCS Paris - Agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), sous le numéro GP 90-009.- Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - www.im.natixis.com

BPCE : Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 180 478 270 euros. Siège social: 50, avenue Pierre-Mendès-France – 75201 Paris Cedex 13 – RCS Paris 493 455 042. BPCE, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 08045100.



**CAISSE
D'ÉPARGNE**